



Schermkring **HERCKENRODE**

Secretariaat:

Burchtstraat 6 - 3512 Hasselt

E-mail: info@schermkringherckenrode.be

Website: www.schermkringherckenrode.be

IBAN: BE42 4571 6266 4154

BIC: KRED BE BB

JEUGDCUP MAÎTRE VERBOVEN 21-22 novembre 2015



Poussins fleuret

Pupilles et minimes 3 armes





JEUGDCUP MAÎTRE VERBOVEN – 21-22/11/2015



- 1. TOURNOI** **JEUGDCUP MAITRE VERBOVEN**
Tournoi international des jeunes fleuret, épée et sabre - poussins, pupilles et minimes, filles et garçons
- 2. Participants** Tireurs(euses) belges et étrangers, titulaires de la licence 2015-2016.
Attestation médicale -365 jours.
- 3. Date / Lieu** **Samedi 21 et Dimanche 22 novembre 2015**
Hall de Sport stedelijke basisschool Spalbeek
Spalbeekstraat 64 - 3500 Hasselt
- 4. Organisateur** Schermkring **HERCKENRODE**
- 5. Inscriptions** **Date limite mercredi 18 novembre 2015 à 23h59**
Via le site du club www.schermkringherckenrode.be; remplir le **formulaire** et l'envoyer par email à:
nele.schouterden@schermkringherckenrode.be

Les données suivantes sont **indispensables** pour l'enregistrement des participants: club, nom, prénom, date de naissance, arme, catégorie, genre, arbitre.

- 6. Droit d'engagement** 14 euro

7. Programme

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015			
CATÉGORIE	APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Fleuret poussins filles & garçons (°07-06)	8:30	8:45	9:00
Epée minimes filles (°03-02)	8:30	8:45	9:00
Epée minimes garçons (°03-02)	8:30	8:45	9:00
Fleuret minimes filles (°03-02)	8:30	8:45	9:00
Fleuret minimes garçons (°03-02)	12:00	12:15	12:30

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015			
CATÉGORIE	APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Fleuret pupilles filles & garçons (°05-04)	8:30	8:45	9:00
Sabre pupilles filles & garçons (°05-04)	8:30	8:45	9:00
Sabre minimes filles & garçons (°03-02)	8:30	8:45	9:00
Epée pupilles filles & garçons (°05-04)	13:00	13:15	13:30

- 8. Formule** Deux tours de poules suivi par un tableau.
Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants.
Les fleurettistes garçons tirent par année de naissance. Au sabre, les tireurs sont répartis selon le nombre d'inscrits (ex. : catégories mixtes ; regroupement des catégories).
- 9. Arbitrage** Les clubs fourniront un arbitre à partir de 3 tireurs sur une arme ou 4 tireurs sur la journée, deux arbitres à partir de 7 participants par armes ou 8 sur la journée.
Le premier arbitre est obligatoire. En cas d'absence de deuxième arbitre une amende de 75 euro sera infligée.
- 10. Récompenses** Poussins: récompense pour chaque participant.
Pupilles et Minimes: une coupe pour les premiers, médailles aux 3 premiers, les finalistes recevront des prix.
- 11. Equipement** Les normes de sécurités édictées par la fédération nationale doivent être respectées.
Poussins : lame 0 - Pupilles: lame 0 ou 2.
Bavette électrique est obligatoire au fleuret à partir de minimes. Masque avec visière est interdit.

